

Ecole primaire de Nogent-le-Phaye
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
du Jeudi 9 juin 2022

Personnes présentes :

- Monsieur BEYSSAC : Maire de Nogent-le-Phaye.
- Monsieur AUCHÉ : Responsable des affaires scolaires.
- Représentants des parents d'élèves : Mesdames HOOGE, COUDRAY, FERREIRA, et Monsieur MERCIER.
- Enseignants : Mesdames KARSENTY, NAVEAU, SAVARIAU, BEUGNIET et Monsieur VIZERIE.
- Madame BOURDET, Représentante des PEP 28.

Personnes excusées :

- Madame FERANT, Inspectrice de l'Education nationale.
- Madame HAUTIN, enseignante.
- Madame RAOUL, enseignante.
- Monsieur LOPEZ, représentants des parents d'élèves.

Rentrée 2022 :

-Les effectifs prévus à la rentrée de septembre sont les suivants :

PS 11 MS 14 GS 11 CP 17 CE1 15 CE2 14 CM1 10 CM2 15, soit un total de 107 élèves avec une moyenne de 21 élèves par classe. Nous observons une baisse de 10 élèves par rapport aux effectifs actuels.

La répartition des élèves n'est pas encore fixée mais nous aurons des cours double dans chaque classe.

Une famille souhaite connaître les critères de répartitions des élèves :

Réponse : équilibre du nombre de garçons/filles et séparation des enfants qui ne s'entendent pas.

Si les parents ont des demandes spécifiques, ils ne doivent pas hésiter à rencontrer les enseignants. Leur demande pourra être prise en compte dans la mesure du possible.

Les listes des classes seront affichées fin août afin de tenir compte des éventuelles modifications des effectifs.

-L'équipe enseignante sera constituée de M^{me} SAVARIAU, M^{me} NAVEAU, M^{me} KARSENTY, M^{me} MELLIER et M. VIZERIE. Nous attendons de nouvelles affectations sur l'école pour le complément de la classe de M^{me} MELLIER ainsi que la décharge de direction de M. VIZERIE. Actuellement, ces postes sont assurés par M^{me} RAOUL qui n'est pas certaine d'être à nouveau affectée sur l'école à la rentrée.

Départ de M^{me} HAUTIN et de M^{me} BEUGNIET. Nous leur souhaitons une bonne continuation pour l'année prochaine.

Madame GILI Maryline, AESH, a été nommée sur l'école le 22 novembre à raison de 12 heures par semaine pour accompagner un élève de l'école en situation de handicap. Finalement, M^{me} GILI a quitté ses fonctions le 16 mai pour un autre emploi.

Madame GAUDICHET, AESH, devrait être présente l'année prochaine.

Les deux postes d'ATSEM seront assurés par M^{me} FLECHE et M^{me} MAGOARIEC.

-L'étude dirigée, pour les élèves de CM1 et de CM2, sera poursuivie l'année prochaine. M^{me} NAVEAU l'encadrera les lundis, mardis et jeudis.

Elections des représentants de parents d'élève 2022

La date de la réunion du bureau électoral, pour la préparation des élections, est fixée au mardi 13 septembre à 18h00. le bilan financier de la coopérative scolaire sera également présenté.

-Liaison grande section/CP : Madame KARSENTY prendra dans sa classe tous les élèves de GS le 1^{er} juillet et le 04/07 de 13h30 à 15h00 pour faire connaissance.

Projet d'école :

Présentation des axes du projet d'école.

1- Construire un comportement social et civique. Travail sur le harcèlement, la différence, le respect de l'autre et sur l'acceptation de l'erreur. Travail en lien avec le périscolaire.

2- Développer l'attention, la concentration et le goût de l'effort. Pour les élèves ayant un manque de motivation et à l'inverse, pour les élèves qui surinvestissent leurs efforts. Avoir des exigences sur la qualité du travail adapté suivant les élèves.

3- En mathématiques : travail sur la numération Comprendre le nombre. En classe, mettre en place une pédagogie différenciée en proposant aux élèves fragiles des groupes de besoin pour travailler la numération.

4- Prise de conscience des élèves de l'importance du respect environnemental. Faire de l'école un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité par la mise en place d'un compost, d'un potager et d'un poulailler.

Activités et sorties éducatives :

Date	Classe et enseignant	Niveau	Lieu et activité
07/03	C1 M ^{me} BEUGNIET C2 M ^{me} NAVEAU	PS-MS GS-CP	Rencontre USEP jeux d'opposition au Coudray
Le 18/03/22	C4 M. VIZERIE	CE2 CM1	Centre du vitrail à Chartres
Le 18/03/22	CL3 M ^{me} KARSENTY	CP-CE1	Rencontre USEP Anim'Cross au grand pré à Chartres.
Le 31/03/22	C4 M. VIZERIE C5 M ^{me} RAOUL	CE2-CM1 CM1-CM2	Ecole et cinéma « Le chien jaune de Mongolie ».
Le 31/03/22	C2 M ^{me} NAVEAU	GS-CP	Atelier aux Archives départementales à Chartres
Le 05/04/22	C1 M ^{me} BEUGNIET C2 M ^{me} NAVEAU	PS-MS GS-CP	Rencontres USEP Orientation C1 à la plaine des carreaux de Lucé.
Le 29/04/22	C15 M ^{me} HAUTIN	CM1-CM2	Challenge inter-pistes de la prévention routière (Permis vélo)
Le 03/05/22	CL3 M ^{me} KARSENTY Sortie annulée	CP-CE1	Rencontre USEP anim'athlé Stade des bas bourg
Le 13/05/22	C2 M ^{me} NAVEAU C3 M ^{me} KARSENTY C4 M. VIZERIE C5 M ^{me} HAUTIN	GS-CP CP-CE1 CE2-CM1 CM1-CM2	Bibliothèque de Nogent-le-Phaye
A déterminer Du 16 au 20 mai	C4 M. VIZERIE Sortie annulée	CE2-CM1	Semaine nationale de la marche et du vélo à l'école et au collège du 16 au 20 mai 2022
Le 20/05/22	C1 M ^{me} SAVARIAU	PS-MS	Rencontre USEP, Petit Bal, halle des sports de Champhol
Le 20/05/22	C2 M ^{me} NAVEAU	GS-CP	Randonnée à la découverte des monuments et parcs de la ville de Chartres
Le 02/06/22	C4 M. VIZERIE C5 M ^{me} RAOUL	CE2-CM1 CM1-CM2	Visite du château de Blois. Visite et atelier à la Maison de la magie à Blois
Le 03/06/22 Le 09/06/22	C1 M ^{me} SAVARIAU	PS-MS	Atelier mosaïque à l'école.
Le 10/06/22	C5 M ^{me} HAUTIN	CM2	Présentation du collège Victor HUGO
Le 17/06/22	C1 M ^{me} SAVARIAU C2 M ^{me} NAVEAU C4 M. VIZERIE C3 M ^{me} KARSENTY C5 M ^{me} HAUTIN	PS-MS GS-CP CE2-CM1 CM1 CP-CE1 CM1-CM2	Répétition de la Fête de l'école à la salle culturelle de Nogent-le-Phaye, le matin.
Le 23/06/22	C1 M ^{me} SAVARIAU	PS-MS	Visite de la Maison Picassiette et l'Espace St Eman à Chartres
Le 24/06/22	C1 M ^{me} SAVARIAU C2 M ^{me} NAVEAU C4 M. VIZERIE C3 M ^{me} KARSENTY C5 M ^{me} HAUTIN	PS-MS GS-CP CE2-CM1 CP-CE1 CM1-CM2	Fête de l'école à la salle culturelle de Nogent-le-Phaye à 17h30.
Le 28/06/22	C3 M ^{me} KARSENTY	CP-CE1	USEP : Golf à Fontenay-sur-Eure
Le 30/06/22	C3 M ^{me} KARSENTY C2 M ^{me} NAVEAU	CP-CE1 GS-CP	Parc floral de la Source à Orléans
Le 01/07/22	C15 M ^{me} HAUTIN	CM2	Cérémonie de départ des élèves de CM2.

Les parents d'élèves mentionnent que certaines sorties scolaires ont été annulées ou ne se sont pas déroulées dans des conditions optimums en raison du manque de mobilisation des parents pour les accompagnements.

Réponse : Nous souhaitons rappeler aux parents d'élèves qu'il est de la responsabilité de chacun de s'impliquer autant que possible dans les différentes sorties ou activités scolaires.

Projet génération 2024

M^{me} KARSENTY a monté le dossier avec l'aide des conseillers pédagogiques EPS.

Le label « génération 2024 » vient d'être obtenu et permet de bénéficier de financements et de facilités pour visiter des centres olympiques, obtenir du matériel de sport, collaborer avec des associations de l'agglomération chartraine (pétanque, football, tir à l'arc).

Seules 2 écoles du département ont obtenu ce label.

La municipalité souligne qu'elle soutient particulièrement ce projet et remercie vivement M^{me} KARSENTY pour son investissement.

Coopérative scolaire :

Cette année, une somme de 30 euros (22 euros de cotisation des parents et 8 euros de participation de la Mairie) par élève a été attribuée pour chaque classe. Les enseignants ont géré cette somme en fonction des activités et des sorties de l'année. Le montant des cotisations des parents s'élève à 2146€ et la vente des photographies scolaires a rapporté 755 €. L'ASSPEN, l'association des parents d'élèves de Nogent-le-Phaye, a financé, à une hauteur de 60%, quatre projets pour un total de 1800€ et la Maire a donné une subvention de 1000€. Il restera, fin juin, la somme de 3500€. Le compte rendu financier sera présenté aux représentants des parents d'élèves le mardi 13 septembre.

L'équipe enseignante remercie les parents, l'ASSPEN et la Mairie pour leurs soutiens financiers.

Travaux de la municipalité :

La liste des travaux d'été pour préparer la rentrée est transmise à la Mairie.

Le projet d'installation d'un système d'alerte sonore et lumineux, dans toutes les classes, pour le PPMS est à l'étude.

Des propositions de tracés de jeux, dans les cours élémentaire et maternelle, sont également à l'étude.

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour ces travaux et ces investissements.

Le manque de civilité est pointé par certains parents déplorant aux abords de l'école la consommation de tabac en trop proche proximité des enfants.

Réponse : Nous n'avons pas constaté que des parents fumaient aux abords de l'école à la sortie des classes.

Certains parents ne respectent pas la limitation de vitesse, nous attendons avec impatience les futurs aménagements.

Avez-vous une date à communiquer ?

Réponse : pour la rentrée de septembre

Périscolaire :

Lors du dernier conseil d'école, la municipalité s'est engagée à ne pas facturer les repas et le service de garderie pour les enfants non présents durant les périodes d'absence des enseignants liées au covid (en janvier).

Des parents nous ont fait remonter le non-respect de cet engagement concernant le service périscolaire et cela malgré leur relance auprès de la municipalité.

Certaines familles ne se sont pas vues être facturées.

Quelle explication pouvez-vous fournir ?

Réponse : La commune a pris en charge les repas pour absence des enseignants à hauteur de 1900€. Les factures de garderie (1400€) ont aussi été prises en charge par la mairie. Il y a eu quelques difficultés « techniques » qui ont demandé un peu de temps de régularisation mais la commune a respecté son engagement. Toutes les absences des enfants et des enseignants pour covid ont été répertoriées.

Tout sera régularisé avant la fin de l'année scolaire.

Nous avons de nouveau des retours de parents déplorant des paroles et postures inadaptées de la part du personnel municipal avec des grossièretés, hostilités et cris, à l'égard des enfants.

Un rappel du respect mutuel est demandé.

Réponse : Le maire invite les parents à prendre rendez-vous pour que les griefs soient clairement exposés. La véracité de ces accusations doit être démontrée.

Dans le cadre de l'obligation d'un menu végétarien par semaine, les parents demandent s'il serait possible d'indiquer sur les menus le jour où le menu végétarien est retenu.

Réponse : Tous les mardis

PEP 28 : Les parents regrettent l'absence de communication institutionnelle (présentation de l'équipe, projet pédagogique, thème d'activité...) de l'équipe périscolaire envers les familles.

Par contre les parents apprécient les échanges réguliers avec les animateurs.

Réponse : Il n'y a pas de communication institutionnelle obligatoire. Mais les animateurs restent à la disposition des parents pour répondre à leurs questions.

Les animateurs se sont également intégrés au projet 30 min de sport.

Questions diverses :

*Régulièrement, l'ouverture de l'école le matin côté maternel et le midi côté élémentaire s'effectuent avec du retard.
Est-il possible de respecter de nouveau les horaires ?*

Réponse : On essaie d'être à l'heure. Nous veillerons à être plus ponctuels.

Fin du conseil d'école à 20h30.

La secrétaire de séance :
M^{me} NAVEAU

Le directeur de l'école :
M. VIZERIE